

le **Cem**aphore

Bulletin d'information sur la mobilité



Au sommaire

LES SUJETS DU MOIS

- « Villes d'enfants, villes d'avenir », un manuel à l'intention des autorités locales et des établissements scolaires
- Les entreprises : des partenaires dans une politique locale de mobilité
- Interview de Louise, la plus jeune des CeM

DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

BILLET D'HUMOUR

L'AGENDA

Le CeMaphore est un élément dynamique du réseau des conseillers en mobilité. Au fil des numéros, il vous propose des informations spécifiques et ponctuelles liées au réseau et à son contexte : l'actualité, les informations venant des CeM, les informations venant de la Région, les informations sur des résultats d'études (belges ou européennes), le centre de documentation (livres, articles, dossiers etc.), les manifestations (colloques, débats, séminaires etc.), les ressources (personnes et institutions de contact).

La parole à ... Chantal Jacobs, Direction Générale des Pouvoirs Locaux *Sécurité, mobilité et qualité des espaces publics.*

Depuis bientôt dix ans, la Direction Générale des Pouvoirs Locaux, par l'action de sa Division des Infrastructures Routières Subsidiées, s'est inscrite dans une démarche de dialogue avec les maîtres d'ouvrages locaux.

Beaucoup d'espaces publics se sont dégradés ; ils se sont vus dépossédés de leur rôle de lieu de vie au profit de l'importance accordée à l'automobile.

Sensibilisée à la nécessité d'améliorer le cadre de vie des citoyens, la DGPL a initié diverses actions pilotes : aménagements d'espaces publics conviviaux, d'abord d'écoles, études de réseau d'itinéraires cyclables, projets de mises en lumière, ...

Consciente de la difficulté pour un mandataire d'établir un aménagement ponctuel dans un contexte global, elle a, en 1995, lancé les premiers Plans Communaux de Mobilité...

Le rôle des ingénieurs ne se limite plus à la seule gestion des dossiers : ils sont les partenaires du développement communal.

Ils aident les communes à concevoir des projets de qualité, cohérents et sûrs pour tous.

Mon souhait : que chaque projet d'aménagement d'un espace public, d'une rue, contribue à améliorer d'une part, la sécurité de tous les usagers, et tout particulièrement des plus vulnérables et d'autre part, la qualité du cadre de vie de nos communes wallonnes.

ir Chantal DEHUT-JACOBS,
Premier attaché à la DGPL – DIRS- DCE
Tél. : 081 32 36 22
E-mail : C.Jacobs@mrw.wallonie.be



"Villes d'enfants, villes d'avenir », un manuel à l'intention des autorités locales et des établissements scolaires.

Les enfants sont souvent plus sensibles que les adultes aux effets nocifs d'un environnement pollué, notamment en zone urbaine. Mais leur rôle ne se limite pas à celui de jeunes et innocentes victimes : ils constituent également une réserve largement inexploitée de citoyens susceptibles d'influencer leur entourage et d'inciter à un comportement plus respectueux de l'environnement. Nous, les adultes, devrions prendre plus sérieusement à coeur notre responsabilité d'impliquer les enfants dans les processus de planification et de décision, de façon à leur donner la possibilité d'agir sur le présent et de façonner l'avenir.



De même que le manuel "**Villes cyclables, villes d'avenir**" plaidait en faveur de l'utilisation du vélo en ville, "**Villes d'enfants, villes d'avenir**", manuel publié par la DG "Environnement" de la Commission européenne, démontre l'importance des besoins de mobilité des enfants et met en avant les initiatives d'ores et déjà lancées par certaines écoles, entreprises de transport ou autorités locales en vue de favoriser le bien-être de nos enfants.

"**Villes d'enfants, villes d'avenir**" contient de nombreuses suggestions pratiques, adresses et références documentaires pour aider les parents, les établissements scolaires, les entreprises de transport, les autorités locales et les jeunes eux-mêmes à aborder la question de la mobilité des plus jeunes d'entre nous. Le manuel décrit également de façon succincte une quinzaine d'initiatives prises à l'échelon local, national ou international (assemblées d'enfants et de jeunes, itinéraires sécurisés vers l'école, ramassages scolaires à pied (pedibus) ou à vélo (vélo-bus), campagnes d'adoption d'un véhicule de transport public, formation au vélo pour de jeunes immigrants, fêtes du vélo telles que la "Bimbibici" en Italie, les journées sans voitures, etc.).

Cette nouvelle publication a été officiellement présentée à l'occasion d'un séminaire organisé par la Fédération Européenne des Cyclistes dans le cadre de la "Green Week", le 15 avril 2002 dernier à Bruxelles. Elle sera



ensuite diffusée tant par les canaux d'information habituels de l'Union européenne que par le biais des réseaux ou associations d'autorités locales, d'établissements scolaires, de parents, de jeunes, etc. Elle sera également mise à la disposition du public lors de manifestations organisées dans les prochains mois avec la participation de la Commission européenne.

Ce nouveau manuel devrait aussi intéresser tous ceux qui désirent participer à la "Semaine européenne de la mobilité" (www.mobilityweek-europe.org), et notamment aux activités programmées pour le 20 septembre 2002, journée consacrée au thème "Rues vivantes et voies vertes".

La publication « **Villes d'enfants, villes d'avenir** » sera prochainement envoyée aux CeM communaux.

DG Environnement

Pour tout commentaire : Claude.Bochu@cec.eu.int

Pour commander le manuel (ISBN : 92-894-1887-7 versions française et anglaise) : env-pubs@cec.eu.int

Téléchargement :

http://europa.eu.int/comm/environment/youth/air/arguments7_en.html

Les entreprises, des partenaires dans une politique locale de mobilité.

Depuis le 1er février, l'Union Wallonne des Entreprises (UWE) dispose d'une Cellule Mobilité. Elle peut vous aider dans vos contacts avec les entreprises de votre commune.

L'importance d'une démarche mobilité pour les entreprises s'appuie sur un double constat. D'une part, leurs activités génèrent des déplacements de personnes et de marchandises. D'autre part, elles sont elles-mêmes touchées par les effets négatifs de l'accroissement de mobilité (retards, stress, problème d'accessibilité, etc.).

Créée à l'initiative du Ministre des Transports, de la Mobilité et de l'Énergie, José Daras, la Cellule Mobilité de l'UWE a pour rôle de mettre à la disposition des

entreprises des éléments utiles à leurs réflexions ou démarches relatives à la mobilité des personnes ou des marchandises.

Le but de la Cellule Mobilité est donc d'aider les entreprises à débiter et à mener un projet mobilité tant par un appui personnalisé que par la diffusion d'informations générales sur le sujet.

Pour cela, la Cellule se penche sur des thèmes aussi variés que l'accessibilité, l'infrastructure, le transport par route, rail et eau, l'intermodalité, les transports en commun, la réglementation, les modes alternatifs ... bref, sur tout ce qui peut mener à une utilisation plus efficace des moyens de transport et à une meilleure gestion des déplacements.

La Cellule est présente dans divers suivis de projets publics. Au niveau local, la Cellule est associée aux PCM de Sambreville et d'Ottignies - Louvain-la-Neuve. Cette représentation pallie certainement un manque. En effet, force est de constater que les entreprises, qu'elles soient installées dans les centres ou dans les zones d'activités périphériques, sont trop souvent omises de la réflexion. Le rôle de la Cellule est, dès lors, de faciliter l'intégration des entreprises au sein de cette démarche, soit en soutenant et conseillant une entreprise locale, soit en aidant le CeM à prendre contact avec les entreprises du territoire communal.

La conclusion est qu'il faut idéalement qu'un partenariat s'établisse avec les entreprises dans toute politique de mobilité. Elles y ont une position essentielle. La Cellule Mobilité de l'UWE a été créée pour aider tant les entreprises que les autres interlocuteurs dans la réalisation fructueuse de ce partenariat.



Interview de Louise, la plus jeune des CeM.

Louise, tu as bientôt 9 mois et tu viens de terminer avec Anne, ta maman, la formation de base des CeM, que retires-tu de cette formation ?

Grâce à elle, j'ai pu mettre des mots sur les difficultés que rencontre ma maman quand elle me promène dans ma poussette, accompagnée de mon frère de 3 ans.

Etant donné ton jeune âge, tu n'es pas encore autonome et tu fais partie des PMR (personnes à mobilité réduite), quels sont les problèmes que tu rencontres lors de tes déplacements quotidiens dans ta commune ?

Ce sont principalement les trottoirs trop étroits, en mauvais état (pavés, dalles déscellées,...) ou inexistantes ; la vitesse excessive des voitures qui frôlent les piétons, et en particulier les landaus ; les bordures trop hautes ou encore les escaliers que nous devons emprunter pour accéder à certains bâtiments publics.

Maintenant que tu es CeM, quelles actions souhaites-tu mener ?

Ma maman, qui est CeM à l'association « Lasne Nature », ainsi que des riverains et des parents se sont mobilisés pour qu'une zone 30 soit créée aux abords de ma future école maternelle.

Le projet prévoit de réserver la place devant l'école à la seule circulation des piétons. Deux bancs, des fleurs et une poubelle y seront placés. Deux zones de stationnement voiture y sont toutefois maintenues pour les PMR et les parents de bébés endormis.

Le parking voitures est implanté à l'extérieur de la place et une zone de stationnement pour vélos est également prévue.

Ce projet a été élaboré en collaboration avec la commune et sera mis en place pour la prochaine rentrée scolaire (semaine de la mobilité).





DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Conseils de lecture et de visite

Le patrimoine cartographique de Wallonie sur Internet

<http://patrimoine.met.wallonie.be/cartotheque>
Disponible depuis peu sur internet, la cartotheque du MET rassemble une collection impressionnante de documents cartographiques : cartes IGN, plans POPP, cartes postales, ... Tout pour découvrir votre région sous un autre angle ...

Attention, pour pouvoir consulter ces trésors sur internet, il est nécessaire de posséder un ordinateur assez puissant (au moins 128 MO de mémoire RAM), une connexion internet à haut débit et de télécharger deux plug-in. Si cela n'est pas votre cas, la cartotheque est toujours consultable au sein du MET.

Pour en savoir plus :

MET - D432 (Direction de la Topographie et de la Cartographie)

Boulevard du Nord, 8 - 5000 Namur

Tél. : 081 77 33 84

Sécurité routière dans les communes : guide pratique, Institut National de Recherche Routière, Bertrange, 2000

La vocation de ce guide est d'être « un recueil de pistes tant pour les responsables communaux que pour les citoyens intéressés ou concernés » par la sécurité routière dans leur commune : planification de la circulation, infrastructure, zones résidentielles et commerciales, revêtement, circulation cyclable, signalisation, ... sont ainsi évoqués. Bien qu'il soit luxembourgeois, on y trouvera de nombreuses applications qui peuvent être adaptées en Belgique.

Cet ouvrage est à consulter dans votre centre de documentation.

Delphine Rossomme - Gestionnaire

Centre de documentation et de diffusion en mobilité

E-mail : Centre-doc.mobilite@met.wallonie.be

Site : <http://documentation.mobilite.wallonie.be>

L'AGENDA

Du réseau

- Le nouveau cycle de formation de base des CeM débutera en septembre.

Formations A6 (groupe urbain), 1er module les 16, 17 et 18 septembre 2002, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, CAMET, 8, bd. du Nord à 5000 Namur.

Formations B7 (groupe rural), 1er module les 19 et 20 septembre 2002, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, CAMET, 8, bd. du Nord à 5000 Namur

Infos et inscription : Michèle Lorgé, MET-D311

boulevard du Nord 8 - 5000 Namur

Tél. : 081 77 31 18

Fax : 081 77 38 22

E-mail : mlorge@met.wallonie.be

L'AGENDA

Hors réseau

- Du 21 au 29 septembre 2002, « Semaine de la Mobilité. Circuler librement, c'est circuler autrement ».**
Infos : Inter-Environnement Wallonie
Tél. : 081 25 52 57
E-mail : semmob.iew@swing.be
Site : <http://www.semaine.mobilite.wallonie.be>
- Du 24 au 26 septembre 2002, « Signalisation et équipements de la route en milieu interurbain », Paris (France).**
Du 8 au 10 octobre 2002, « Concevoir le partage de l'espace public en intégrant les différents modes de déplacements », Paris (France).
Du 16 au 18 octobre 2002, « Concevoir et évaluer les carrefours à feux », Paris (France).
Du 22 au 24 octobre 2002, « Sécurité et aménagement urbain », Paris (France).
Infos : Ecole nationale des Ponts et Chaussées
28, rue des Saints-Pères - 75343 Paris cedex 07
Tél. : 00 33 (0)1 44 58 27 27
Fax : 00 33 (0)1 44 58 28 34
E-mail : rose@mail.enpc.fr
- Le 24 octobre 2002, « Comment améliorer la mobilité des piétons et des personnes à mobilité réduite ? », formation PEDIBUS, de 13 h à 16h30 au CAMET, 8 Bd. du Nord à Namur.**
Infos : Plain-Pied
rue du Grand Champ, 4 - 5380 Noville-les-Bois
Tél. : 081 83 02 35
E-mail : contact@plain-pied.org
Site : <http://www.plain-pied.org>
- Du 24 au 26 octobre 2002, « 14e congrès du club des villes cyclables », Chambéry (France).**
Site : <http://www.villes-cyclables.org>



BILLET D'HUMOUR
VUE - L'essence à tout prix...

Visitez l'agenda du site web des CeM pour découvrir d'autres activités :
<http://cem.mobilite.wallonie.be>

Votre commune ou votre institution organise un colloque, une rencontre, une activité en lien avec la mobilité, envoyez-nous les modalités pratiques et nous les glisserons dans cet agenda.

N'hésitez pas à nous faire part de photos ou d'anecdotes humoristiques sur la mobilité, nous nous ferons un plaisir de les faire paraître dans un des prochains numéros du CeMaphore.

Si vous n'êtes pas CeM et que vous souhaitez recevoir le Cemaphore, veuillez transmettre vos coordonnées par fax ou e-mail à Isabelle Dullaert gestionnaire du réseau

D311 - Direction des Etudes et de la Programmation

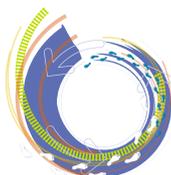
Boulevard du Nord, 8

B-5000 Namur

Tel : 081/77.31.26, Fax : 081/77.38.22

E-mail : reseau-cem@met.wallonie.be

Site : <http://cem.mobilite.wallonie.be>



mobilité en wallonie
direction générale des transports